



PROCÈS VERBAL
Commission Territoriale de Discipline
Samedi 14 décembre 2024 - PONTIVY

Réunion en présentiel à la Mairie de Pontivy – 8 Rue François Mitterrand.

Composition de la commission :

Président : Jacques MORIZUR

Secrétaire de séance : Aurélie GEBEL

Membres : Pauline BELLAT, Alexandre DEBUCHY, Pierre JOLIVET, Alexandra LE NY DA LAGE, Philippe BARBERET, Joël VOYE.

Dossier 20C49 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U11F BRASSAGE HAUT

Concerné : Responsable de salle

Club : Club A

Motif retenu : C2 - Manquement à sa charge pour un responsable de salle

Sanction : 5 dates de suspension dont 3 dates avec sursis

Pénalité financière : 210,00 €

Dossier 20C50 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U11F BRASSAGE HAUT

Concerné : Juge accompagnateur

Club : Club A

Motif retenu : C2 - Manquement à sa fonction d'accompagnateur d'arbitre

Sanction : 5 dates de suspension dont 3 dates avec sursis

Pénalité financière : 210,00 €

Dossier 20C53 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U11F BRASSAGE HAUT

Concerné : Président

Club : Club A

Motif retenu : C13 - Manquement à la fonction de responsable de club

Sanction : Avertissement

Pénalité financière : 30,00 €



Dossier 20C54 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U11F BRASSAGE HAUT

Concerné : Président

Club : Club A

Motif retenu : C13 - Manquement à la fonction de responsable de club

Sanction : Avertissement

Pénalité financière : 30,00 €

Dossier 20C55 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U11F BRASSAGE HAUT

Concerné : Spectateur

Club : Club A

Motif retenu : B2 - Pénétration non autorisée sur l'aire de jeu par un licencié du public avec circonstances aggravantes

Sanction : 10 dates de suspension

Pénalité financière : 600,00 €

Dossier 20C56 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U11F BRASSAGE HAUT

Concerné : Officiel A

Club : Club B

Motif retenu : A1 - Contestations répétées avec circonstances très aggravantes

Sanction : 4 dates de suspension dont 3 dates avec sursis

Pénalité financière : 150,00 €

Dossier 20C57 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U11F BRASSAGE HAUT

Concerné : Officiel B

Club : Club B

Motif retenu : A1 - Attitude incorrecte et contestations répétées avec circonstances très aggravantes

Sanction : 5 dates de suspension dont 3 dates avec sursis

Pénalité financière : 210,00 €



Dossier 20C58 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U11F BRASSAGE HAUT

Concerné : Président

Club : Club B

Motif retenu : C13 - Manquement à la fonction de responsable de club

Sanction : Avertissement

Pénalité financière : 30,00 €

Dossier 20C59 :

Retrait : Pierre JOLIVET

Match : U11F BRASSAGE HAUT

Concerné : Présidente

Club : Club B

Motif retenu : C13 - Manquement à la fonction de responsable de club

Sanction : Avertissement

Pénalité financière : 30,00 €

Dossier 20C66 :

Retrait : Joël VOYE

Match : +16F EXCELLENCE REGION

Concerné : Officiel B

Club : Club B

Motif retenu : B4 - Dégradation du matériel de banc

Sanction : Avertissement

Pénalité financière : 30,00 €

Dossier 20C72 :

Retrait : Alexandre DEBUCHY

Match : +16M HONNEUR REGION

Concerné : Officiel A

Club : Club B

Motif retenu : A2 - Injure

Sanction : 1 date de suspension dont 1 date avec sursis

Pénalité financière : 30,00 €



Dossier 20C77 :

Match : U18M COUPE BRETAGNE TERRITORIALE

Concerné : Joueur

Club : Club B

Motif retenu : A1 - Attitude incorrecte, geste déplacé, contestations répétées avec circonstances aggravantes

Sanction : 6 dates de suspension dont 3 avec sursis

Pénalité financière : 270,00 €

Jacques MORIZUR
Président de la Commission Territoriale de Discipline

